



RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

ADMISSION

- Sur dossier pour les élèves provenant d'un établissement français homologué.
- Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non homologué.
(Se renseigner auprès de l'administration pour la date des tests).

1^{ère} ETAPE : La demande d'inscription:

Dépôt des dossiers du **03 février 2020** au **31 mars 2020**

Lieu : **bureau de la scolarité de l'établissement**

Pièces à joindre au dossier :

- **la fiche de demande d'inscription** à remplir au bureau de la scolarité de l'établissement
- **la copie du relevé de notes ou du livret scolaire** du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
- pour les élèves du collège et du lycée **la copie des 3 bulletins de l'année scolaire 2018/2019**
- **la photocopie du livret de famille**

2^{ème} ETAPE: Une fois que le dossier est accepté : à partir du 06 avril 2020

PIECES A FOURNIR

- Un extrait de naissance (original)
- 4 photos d'identité couleur récentes et du même tirage
- La copie du carnet de vaccination ou l'original du certificat de vaccination
- Un certificat de scolarité de l'école précédente
- **A déposer au plus tard le 30 juin 2020**
- **Un exeat** de l'école précédente
- La copie du carnet de notes de l'école précédente **avec la décision de passage**

DOSSIER A REMPLIR

- Ces dossiers sont à télécharger sur le site internet www.ecolejulesverne-ci.net/ rubrique inscription, OU à retirer au sein de l'établissement à remplir et signer par les parents
- Le règlement intérieur à signer par les parents, précédé de la mention « lu et approuvé ». **(les élèves du collège et lycée devront aussi signer le règlement intérieur.**
- La fiche médicale dûment remplie et signée par les parents.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

HORAIRES DE COURS

Niveau de classe	PRIMAIRE (TPS – CM2)	COLLEGE – LYCEE (6 ^{ème} – Tie)	
Jours de cours	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
Matin	7 h 45 – 11 h 15	7 h 45 – 12 h 00	7 h 45 – 12 h 00
Après-midi	13 h 15 – 15 h 45	13 h 30 – 16 h 30	Pas cours

UNIFORME

Les tissus, les polos, t-shirts, tenues de sport seront disponibles à partir du **20 Juin 2020**.

Les modèles d'uniformes sont imposés, les schémas vous seront remis à l'achat des tissus.

Tout élève ne s'y conformant pas ne sera pas accepté en classe.

FOURNITURES

La liste des fournitures scolaires vous sera transmise à compter du 10 juin 2020.

Les manuels seront vendus par le libraire à compter de fin août 2020 dans l'établissement.

Pour ceux qui souhaitent acheter des livres d'occasion veuillez vous renseigner auprès du libraire.

TARIFS SCOLARITE

CLASSE	Inscription Payable le jour de l'inscription	TOTAL ANNUEL Scolarité hors inscription	1 ^{er} versement Payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens	2 ^{ème} versement Payable fin Sept.	3 ^{ème} versement Payable avant 15 Déc.	4 ^{ème} versement Payable fin Mars
TPS-MS	100 000	1 100 000	250 000	350 000	350 000	150 000
GS-CM2	100 000	1 250 000	380 000	370 000	350 000	150 000
6 ^{ème} – 3 ^{ème}	120 000	1 800 000	500 000	500 000	470 000	330 000
2 ^{nde} – 1 ^{ère} S ou 1 ^{ère} ES	150 000	1 900 000	550 000	550 000	450 000	350 000
Tle S ou Tle ES	150 000	2 060 000	590 000	590 000	580 000	300 000

Réduction famille de 10% sur la scolarité du 3^{ème} enfant inscrit et des suivants.

Pour les classes d'examen (3^{ème}, 1^{ère} et terminale) des frais d'examens seront facturés en sus.

En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable.

L'avance sur la scolarité n'est plus remboursable après le 15 juillet 2020.

La réinscription d'un élève pour l'année scolaire suivante est validée par le paiement de l'avance sur scolarité au plus tard le 15 Mai de l'année en cours.

Association des Parents d'Elèves

Droit d'adhésion : 10 000 F par famille payable une seule fois,

Cotisation annuelle : 10 000 F par famille. Renseignements www.apejvci 08 08 88 42

DEMI PENSION (prestataire externe)

Date de paiement	A l'inscription	5 Novembre	5 Janvier	5 mars	5 mai
MONTANT	76 000	76 000	76 000	76 000	66 000

Tarif: 370 000 F.CFA pour l'année payable en un ou en cinq versements (les paiements mensuels ne sont plus acceptés).

L'élève s'inscrit pour une année entière. Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.

TRANSPORT

Zones desservies:

- Cocody, Il plateaux, Angré, 7^{ème} tranche, 8^{ème} tranche
- Riviera, Palmeraie, Bingerville

Tarif annuel payable en un ou en cinq versements (les paiements mensuels ne sont plus acceptés).

	A l'inscription	5 novembre	5 janvier	5 mars	5 mai	TOTAL ANNUEL
1 VOY/JOUR	50 000	50 000	50 000	50 000	40 000	240 000
2 VOY/JOUR	80 000	80 000	80 000	80 000	70 000	390 000
3 VOY/JOUR	90 000	90 000	90 000	90 000	80 000	440 000
4 VOY / JOUR	100 000	100 000	100 000	100 000	90 000	490 000

L'élève s'inscrit pour une année entière.

Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.